

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

M. LE MAIRE : Nous avons mis spécialement pour faire plaisir à Mme Balas le dossier ressources humaines en premier parce que d'habitude personne n'écoute nos échanges. Donc, je me suis dit, pour Mme Balas, il faut faire quelque chose. J'ai demandé à mon cabinet qu'il mette le dossier au premier rang de ces débats, de manière à ce que nous soyons vraiment dans l'empathie et dans la tolérance !

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, merci beaucoup.

Mes chers Collègues, Monsieur le Maire, je regrette que votre départ précipité du dernier Conseil municipal pour la capitale ne m'ait pas permis de faire mon intervention sur le personnel, ce qui m'a empêché de revenir notamment sur des mouvements pas très clairs, en tout cas difficiles à comprendre, qui se passent chez le Maire du 3^e arrondissement en matière de collaborateurs de cabinet en particulier, mais c'est du passé.

Pour une fois effectivement que les dossiers relatifs au personnel de la Ville ne sont pas en fin de conseil, je voudrais en profiter pour vous demander, Monsieur le Maire, de nous faire un point sur l'avancée de vos discussions avec les syndicats car, au vu des boycotts je dirai récurrents des instances paritaires, j'ai le sentiment que le dialogue social continue à patiner un peu, voire beaucoup. Je reprendrai les mots de tolérance et d'écoute évoqués par Michel Havard il y a quelques minutes.

Enfin, cette délibération prévoyant un poste de directeur de développement pour Cap Canal, nous voterons contre dans la lignée de nos interventions précédentes sur le sujet. Voilà ce que j'avais à dire Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Madame Balas, si je suis parti un peu avant, la dernière fois, c'est parce qu'il y avait une grève nationale et je vais repartir ce soir mais en voiture, parce que demain il va encore y avoir une grève nationale. Alors, Madame Balas, si le Gouvernement que vous soutenez ardemment pouvait nous rendre les tâches plus faciles, cela nous permettrait au niveau de la Ville de Lyon d'avoir un dialogue social facilité.

Alors peut-être que vous n'aviez pas vu cet arrière-fond, je vous le signale au cas où vous ne l'auriez pas vu. Vous savez, quelquefois, vue de son arrondissement la perspective nationale est un peu moins claire, il n'y a pas que votre arrondissement, il y a la France

entière. Croyez-moi, c'est difficile quand on est Maire de Lyon, de pouvoir gérer sur un tel fond de crise.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble pour Lyon a voté contre.)

(Adopté.)